

Service des droits des femmes et de l'égalité
<http://www.travail-solidarite.gouv.fr/>
Synthèse de l'actualité – lundi 24 novembre 2008

**Journée internationale pour l'élimination
de la violence à l'égard des femmes**

Un chat en direct avec Valérie Létard sur www.stop-violences-femmes.gouv.fr

A l'occasion de la journée internationale pour l'élimination de la violence à l'égard des femmes, le mardi 25 novembre 2008, Valérie Létard répondra en direct aux internautes lors d'un chat organisé sur le site www.stop-violences-femmes.gouv.fr créé à l'occasion de la nouvelle campagne d'information et de sensibilisation. A 18 h 00, Valérie Létard recevra l'ensemble des associations luttant en faveur des droits des femmes afin de faire le point sur les actions entreprises dans le cadre du plan triennal 2008-2010 lancé il y a tout juste un an et évoquera les axes prioritaires pour l'année 2009.

www.stop-violences-femmes.gouv.fr



Une sélection des manifestations organisées ou soutenues par le réseau du Service des droits des femmes et de l'égalité dans les régions et les départements est en ligne sur notre site

[Retrouver la carte des manifestations régionales](#)

Manifestations spéciales de l'ONU

L'**Organisation des Nations Unies** (ONU) organise une série de manifestations spéciales qui s'inscrivent en droite ligne de la Campagne que le Secrétaire général a lancée en février dernier, « UNite to End Violence against Women ». Une note aux correspondants, diffusée par l'ONU le 21 novembre, rappelle que chaque année, la Journée internationale est aussi l'occasion de lancer « Les 16 jours d'activisme », une campagne mondiale de sensibilisation qui se termine le 10 décembre, date de la Journée internationale des droits de l'homme. « *Nous devons faire davantage pour faire appliquer les lois et lutter contre l'impunité. Nous devons combattre les attitudes et les comportements qui acceptent, tolèrent, excusent ou ignorent la violence faite aux femmes. Nous devons également augmenter le financement des services destinés aux victimes et aux survivantes.* » a déclaré Ban Ki-moon dans son message. Pour sensibiliser l'opinion publique internationale à un phénomène qui touche une femme sur trois dans le monde, le programme du 25 novembre commencera, au Siège de l'ONU à New York, par un examen des 15 ans de travail du Rapporteur spécial sur la violence contre les femmes qui mettra l'accent sur les tendances et les défis émergents. Le Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) donnera également une conférence pour annoncer les résultats de sa campagne de collecte de signatures en ligne « Say NO to Violence against Women ».

Sénat

Nouvelle composition de la Délégation aux droits des femmes



La nouvelle composition de la Délégation aux droits des femmes et à l'égalité des chances entre les hommes et les femmes du Sénat a été publiée au **Journal officiel** du 19 novembre. Lors de sa séance du 18 novembre le Sénat a nommé Jacqueline Alquier, Michèle André (photo), Yannick Bodin, Nicole Bonnefoy, Brigitte Bout, Marie-Thérèse Brugière, Françoise Cartron, Jacqueline Chevé, Yvon Collin, Roland Courteau, Marie-Hélène Des Esgaulx, Sylvie Desmarescaux, Muguette Dini, Catherine Dumas, Bernadette Dupont, Joëlle Garriaud-Maylam, Gisèle Gautier, Patrice Gélard, Alain Gournac, Christiane Hummel, Christiane Kammermann, Bariza Khiari, Françoise Laborde, Françoise Laurent-Perrigot, Claudine Lepage, Catherine Morin-

Dessailly, Philippe Nachbar, Jacqueline Panis, Anne-Marie Payet, Gisèle Printz, Catherine Procaccia, Mireille Schurch, Esther Sittler, Odette Terrade, Catherine Troendle et Richard Yung membres de la Délégation. Le nom de la nouvelle présidente de la délégation devrait être connu le mercredi 26 novembre.

Directive européenne relative à la mise en œuvre de l'égalité de traitement

Réunie le jeudi 30 octobre sous la présidence de Nicolas About, président, la commission des affaires sociales du Sénat a procédé à l'examen du rapport de Muguette Dini sur la proposition de résolution n° 58 (2008-2009), sur la proposition de directive du Conseil relative à la mise en œuvre du principe de l'égalité de traitement entre les personnes sans distinction de religion ou de convictions, de handicap, d'âge ou d'orientation sexuelle (voir synthèses des 31 octobre et 5 novembre). Le 17 novembre, la proposition de résolution de la commission des affaires sociales est devenue résolution du Sénat, conformément à l'article 73 bis, alinéa 8, du Règlement du Sénat. Le Sénat demande solennellement au Gouvernement de s'opposer à l'adoption d'un texte qui ne répondrait pas à ses préconisations.

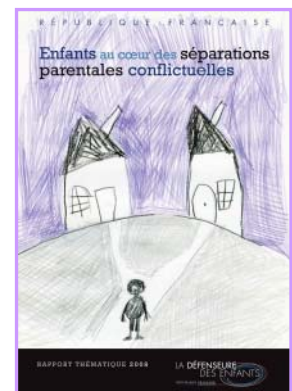
[Retrouver les travaux de la commission et la résolution adoptée sur le site du Sénat](#)

Défenseure des enfants

Remise des rapports annuels

La **Documentation française** a publié et mis en ligne le rapport d'activité et le rapport thématique 2008 de la Défenseure des enfants, Dominique Versini, qui ont été remis au président de la République et au Parlement à l'occasion de la journée internationale des droits de l'enfant du 20 novembre. Le rapport thématique intitulé « Enfants au cœur des séparations parentales conflictuelles. Plaidoyer pour mieux Préserver l'intérêt des enfants » consacre un chapitre aux « *effets sur l'enfant d'une séparation parentale liée à des violences conjugales* ».

[Retrouver les rapports sur le site de la Défenseure des enfants](#)



Parité politique

Le chef de l'État veut que des femmes soient promues à l'UMP et à l'Assemblée

Le **Figaro** daté du 22 et 23 novembre annonçait que Nicolas Sarkozy avait déclaré à plusieurs membres de son entourage : « *c'est vrai qu'il pourrait y avoir plus de femmes présidentes de commissions* ». Pour le **Figaro**, « *le chef de l'État, qui a eu à cœur de mettre en œuvre la parité parmi les ministres de plein exercice de son gouvernement - huit hommes et sept femmes -, n'est pas décidé à laisser les hommes occuper tous les postes clés à l'Assemblée* ». C'est selon le quotidien un message qui s'adresse à Jean-François Copé, au moment où deux nouvelles commissions (affaires culturelles et développement durable) vont être créées, du fait de la révision constitutionnelle. Et de souligner que « *le constat est sans appel : les six présidents des commissions permanentes (5 UMP, 1 PS) sont des hommes, et trois commissions n'ont aucune femme dans leur bureau !* ». « *Notre combat n'est vraiment pas gagné* », a déclaré Marie-Jo Zimmermann, présidente de la Délégation aux droits des femmes, au **Figaro**, « *au moment où une femme est élue à la tête du PS* ». Et de rappeler que « *l'actuelle commission exécutive de l'UMP ne compte que deux femmes sur vingt-deux membres. Ce qui ouvre des horizons à Nadine Morano, secrétaire d'État à la Famille, qui aimerait rejoindre la direction de l'UMP* ». « *« Quand on vote une loi (celle sur la parité date du 26 janvier 2000), on a un devoir d'exemplarité* », martèle Françoise de Panafieu » selon le quotidien qui indique qu'elle est candidate à la présidence de la future commission des affaires culturelles de l'Assemblée. Le journal souligne que « *la députée de Paris, reçue samedi par le chef de l'État, rappelle que les femmes « représentent plus de la moitié du corps électoral et ne veulent plus exister politiquement uniquement par cooptation* » ». Et de conclure que « *c'est pourtant bien ce qui pourrait se produire au sein du comité d'évaluation et de contrôle de l'action gouvernementale, dont les douze membres de droit (tous des hommes) coopteront éventuellement des femmes...* ».

Egalité professionnelle

Cofiroute signe un accord d'entreprise pour l'égalité des chances

Selon le site **Indice.RH** du 21 novembre, « *les représentants du personnel de Cofiroute et Pierre Coppey, président-directeur général de Cofiroute, ont signé à l'unanimité le 16 octobre 2008 un accord d'entreprise pour l'égalité des chances et la diversité. Celui-ci consacre l'engagement de Cofiroute contre toutes les formes de discrimination et définit les actions concrètes à mettre en œuvre* ». Dans le domaine de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, « *des études seront réalisées (...) pour corriger les écarts éventuels des rémunérations hommes-femmes d'ici fin 2010* ».

Services à la personne

Avis de suite sur les Services à la personne

L'avis de suite du **Conseil économique, social et environnemental** présenté par M. Yves Vérollet, rapporteur au nom de la section des affaires sociales sur les Services à la personne (synthèse du 19 novembre) a été adopté en Assemblée plénière du CES le 19 novembre

[Retrouver le texte adopté par le CES](#)

Droits personnels et sociaux

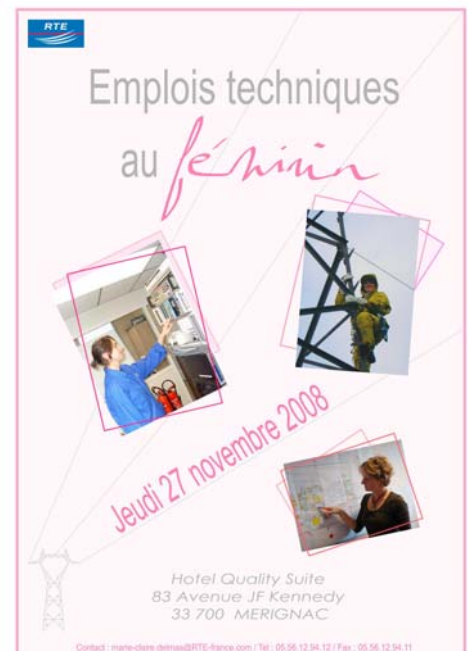
Minute de silence à l'Assemblée : réactions

Plusieurs associations se sont exprimées sur la minute de silence observée à l'Assemblée nationale suite à la mort de Jean-Marie Demange (synthèses des 19 et 21 novembre). Dans un communiqué du 20 novembre, l'association **Elu/es Contre les Violences faites aux Femmes (ECVF)** « *condamne fermement l'assassinat commis par un député sur sa compagne qu'il avait auparavant violentée pendant de longues minutes* ». L'association récuse l'expression « *drame passionnel* » et explique que « *1/3 des assassinats de femmes par leur conjoint ou ex-conjoint a lieu au moment de la séparation. Ce ne sont en rien des drames passionnels, ce sont des crimes possessionnels, commis par ceux qui ne supportent pas la liberté et l'individualité des femmes avec qui ils vivent* ». Par ailleurs, le 21 novembre le réseau mixte et international **Encore féministes !** a également diffusé un texte sur cette affaire. L'association félicite Martine Billard et Aurélie Filippetti, qui avait également condamné cet « *acte ignoble* » sur son blog le 17 novembre, de leur prise de positions. Pour le réseau féministe, « *après le meurtre en 2003 de Marie Trintignant par Bertrand Cantat, de nouveau un homme important tue une femme proche, et de nouveau on emploie, comme une excuse, l'expression « crime passionnel »* ». Et de se demander « *Passion ou possession* » ou « *volonté de possession poussée jusqu'au meurtre* » ?

Régions

Journée de promotion emploi technique au féminin en Gironde

Le 27 novembre prochain, un forum de promotion de l'emploi technique au féminin sera organisé à Mérignac avec le soutien de la Délégation régionale aux droits des femmes et à l'égalité. L'évènement de la journée sera la signature d'un « *Contrat d'égalité professionnelle* », une première en Aquitaine, entre le Préfet de la Gironde et le directeur de RTE Transport Electricité Sud-Ouest (TE-SO). RTE est l'entreprise gestionnaire du réseau français de transport d'électricité, elle s'inscrit dans une politique volontariste de respect de l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, facteur de cohésion et d'efficacité. Le 14 mai 2007, le premier Accord RTE sur l'égalité professionnelle entre les femmes et les hommes, avait été signé avec les cinq organisations syndicales avec comme objectifs prioritaires de favoriser et de développer la mixité professionnelle entre les femmes et les hommes, de faire évoluer les mentalités par une meilleure connaissance des métiers développés dans l'entreprise. L'accord visait à atteindre un objectif volontairement ambitieux de 20 % de femmes à trois ans, et surtout d'augmenter cette proportion dans les métiers techniques.



Manifestations

Deuxième journée «Jeune Recherche» de l'IEC

La deuxième journée «Jeune Recherche» organisée par l'**Institut Emilie du Chatelet** (IEC) se tiendra le vendredi 28 novembre au Conservatoire national des arts et métiers à Paris. Cette journée permettra aux titulaires d'une allocation doctorale (2005) ou post-doctorale (2006, 2007) financées par la Région Île-de-France d'exposer leur recherche et d'échanger avec le public. Elle sera l'occasion d'un débat entre l'IEC et le public et se poursuivra par une conférence de Mariette Sineau, politologue, directrice de recherche CNRS/Sciences Po. Elle se terminera par la remise solennelle de leur allocation aux lauréat-es 2008.

[Consulter le programme et le résumé des interventions](#)

International

Europe : l'inégalité salariale toujours d'actualité

Selon un communiqué du Parlement européen, « *quatre jours après la réunion informelle des ministres en charge de l'égalité des hommes et des femmes à Lille, qui ont décidé de se fixer des "objectifs communs" en terme d'égalité salariale, les députés réunis à Strasbourg ont adopté mardi 18 novembre un rapport demandant directement la révision de la législation européenne en cette matière, établie il y a déjà plus de 33 ans et revue en 2006 (directive 2006/54/CE du Parlement européen et du Conseil du 5 juillet 2006 relative à la mise en œuvre du principe de l'égalité des chances et de l'égalité de traitement entre hommes et femmes en matière d'emploi et de travail)* ». Les députés ont fixé le calendrier de révision à la Commission, lui demandant de lui présenter une proposition avant le 31 décembre 2009. Les députés, en adoptant le rapport d'Edit Bauer (PPE-DE) par 590 voix contre 23 et 46 abstentions, ont constaté « *que l'arsenal existant n'avait pas suffi à réduire les écarts de rémunération entre les femmes et les hommes, les femmes gagnant toujours en moyenne 15 % de moins que les hommes, avec des différences allant de 4 à 25 % selon les Etats membres* ». Parallèlement à cette révision, ils ont aussi suggéré une série de mesures à mettre en place comme « *des audits de rémunération dans les entreprises* » et « *des sanctions appropriées pour les entreprises défaillantes (exclusion de la possibilité de bénéficier de prestations ou de subventions publiques par exemple ou de certains fonds européens)* ». Selon le Parlement, « *le rôle des organismes nationaux de lutte contre les discriminations doit aussi être largement mis à profit pour combler ces écarts* ».

[Consulter le rapport contenant des recommandations à la Commission sur l'application du principe d'égalité de rémunération entre les hommes et les femmes](#)

Hillary Clinton à la tête de la diplomatie des Etats-Unis

Le Figaro du 24 novembre consacre un article titré « *Hillary Clinton va succéder à Condi Rice* ». Selon le quotidien, « *sa nomination à la tête de la diplomatie américaine est plutôt une forme de consécration qu'un lot de consolation pour cette femme qui a su se rendre incontournable* ». Et de citer la féministe Gloria Steinem, qui évoquait indirectement dans le **New York Times** « *la déception de nombreuses femmes lorsque Barack Obama préféra Joe Biden à Hillary Clinton comme numéro deux* » : « *Secrétaire d'État, c'est bien supérieur à la vice-présidence* ».

[Lire l'article sur le site du Figaro](#)

Espagne: bracelets GPS pour surveiller les hommes qui maltraitent les femmes

Selon une dépêche de l'Agence France Presse du 21 novembre, « le gouvernement espagnol a annoncé qu'il allait financer un bracelet doté d'un système de navigation GPS pour contrôler les déplacements des hommes faisant l'objet de mesures d'éloignement de leurs compagnes ou ex-compagnes à la suite de mauvais traitements ». L'utilisation de ce bracelet sera ordonnée par les juges et contrôlée par la police. Selon l'AFP, « cinq millions d'euros seront débloqués pour financer cette initiative, a expliqué la vice-présidente du gouvernement socialiste, Maria Teresa Fernandez de la Vega (photo), à l'issue d'un conseil des ministres ». Et l'agence d'indiquer que « cette mesure vise à renforcer l'efficacité d'une loi contre les violences faites aux femmes entrée en vigueur en 2005, la première du genre en Europe, qui a permis la création de tribunaux spécialisés et de centres d'attention juridique et psychologique pour les femmes battues ».



Rectificatif

L'histoire du christianisme au féminin

Le livre « Histoire des chrétiennes. L'autre moitié des évangiles » dont nous signalons la sortie dans la synthèse du 21 novembre aux éditions Bayard est d'Elisabeth Dufourcq et non « Dufour » comme nous l'avons écrit. Avec nos excuses.

Pour information, cette synthèse est réalisée à partir d'alertes d'actualité internet, de la surveillance des sites institutionnels français, ainsi que d'une sélection de sites associatifs francophones, des informations et documents reçus par le bureau de la communication et d'une sélection de la presse quotidienne et hebdomadaire nationale. Cette synthèse ne peut en aucun cas être interprétée comme reflétant le point de vue de son auteur. Photos © DR

Bureau de la communication - Service des droits des femmes et de l'égalité. olivier.roche@sante.gouv.fr